

AU  
SERVICE  
DES  
PERSONNES  
ÂGÉES

# DIRECTEURS



**Dossier**  
Être  
chez soi,  
rester  
soi-même p.10



**Denis Piveteau**  
«L'essentiel est de rompre la solitude» p.14



**Vie des résidences**  
Les animaux, des médiateurs au poil p.24

# BESOIN D'ÉQUIPER VOS BUREAUX ?



NOUS VOUS PROPOSONS  
PLUS DE 80 000 PRODUITS  
LIVRÉS EN 24H/48H\*, LÀ OÙ VOUS VOULEZ !



**Bruneau**  
TOUT LE BUREAU EN MIEUX !  
bruneau.fr



3924 ou 0 825 06 02 02  
(0,15 €/ht/min + prix appel)



contact@bruneau.fr

\*Certains produits provenant directement du fabricant sont livrés dans un délai de 2 à 16j. Ce délai est précisé dans nos catalogues ou sur bruneau.fr

AD-PA  
Les personnes âgées - Les directeurs

## Éditorial

3 « Directeurs »  
au service des personnes âgées

## Regard

4 L'image du mois  
Mars 2020 à Courbevoie

## Prises de paroles

6 Olivier Véran  
est nommé ministre de la Santé

## Actualités en bref

8 Hôpital : les nouvelles primes  
seront versées aux soignants ;  
Anne-Marie Armanteras de Saxcé  
rejoint l'Élysée

## Dossier

10 Être chez soi, rester soi-même  
Dans la perspective de leur retraite,  
les seniors français souhaitent rester chez eux.

Denis Piveteau :  
« L'essentiel est de rompre la solitude »

## Reportage

18 Sébastien,  
une autre manière d'être auxiliaire

## Une question ... une formation

22 Comment comprendre et respecter  
au mieux les droits des résidents.

## Culture

24 Robert Kohler  
Le directeur de la résidence La Roselière  
dans le Haut-Rhin milite pour la présence  
d'animaux de compagnie dans les  
établissements pour personnes âgées.

Notre sélection de livres

## Agenda

28 Les dates et les événements à ne pas rater.

## Portrait

30 Patrick Couratin  
Un humanitaire sédentaire

## DIRECTEURS

AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Est une publication éditée par l'association AD-PA. 3, impasse de l'Abbaye - 94 106 Saint-Maur Cedex - Tél. : 01 55 12 17 24 - ad-pa@orange.fr - Directeur de la publication : Pascal Champvert - Rédacteurs en chef : Eric Fregona et Romain Gizolme - Rédactrice : Linda Caille - Secrétaire de rédaction : Stéphane Lepoittevin - Direction artistique : Bruno Houdou - Iconographie : Philippe Chagnon - Réalisation éditoriale : Bayard Service 18, rue Barbès - 92128 Montrouge Cedex - Tél. : 01 74 31 74 10 - Régie publicitaire : Bayard Service 01 74 31 62 82. - Responsable de la fabrication : Johann Gaissler. Impression : Imprimerie de Compiègne avenue Berthelot - ZAC de Mercières - BP.60524 60205 Compiègne - ISSN : 2268-0926 - Dépôt légal mars 2020

## ÉDITORIAL

# « Directeurs » au service des personnes âgées



**D**ans un souci d'amélioration, tout en préservant les éléments forts de l'identité d'une publication qui existe désormais depuis huit ans, voici une nouvelle formule. Nous espérons qu'elle répondra à vos attentes. N'hésitez d'ailleurs pas à nous faire part de vos commentaires !

Cela ne doit pas nous faire oublier l'actualité ni les perspectives à moyen terme.

Dans la période de crise du coronavirus, nous devons tous être responsables, ce qui signifie adopter et faire adopter les gestes et comportements utiles au présent.

Il faut donc rappeler aux Français, aux personnes âgées, aux familles et aux salariés que chacun peut être un acteur de la santé de tous plutôt que de propager l'inquiétude sur les réseaux sociaux...

Pour notre part, tant que l'État sera à notre écoute nous serons solidaires dans cette période de crise, même si nous rappelons en permanence que le manque de professionnels en établissement et à domicile reste le problème majeur de notre secteur.

Au-delà, ce premier numéro revient sur l'avenir des établissements et des services à domicile à travers la logique domiciliaire. Sur ce point aussi, nous souhaitons vos commentaires et vos analyses afin que cette revue soit réellement interactive entre vous, adhérents ou non, et l'association qui sera toujours au service des personnes âgées, de leurs familles, de tous les professionnels...

Et des directeurs, bien sûr. ■

Pascal Champvert  
Président de l'AD-PA. Vice-Président EAN

**M**ars 2020 à Courbevoie.  
L'ergothérapeute stimule la résidente souffrant de troubles neuroaux-cognitifs. Elle est réceptive et se prend au jeu. Les ballons offrent des touches de couleurs dans un décor parfois sobre et médicalisé.

Philippe Chagnon



**LA PASSATION DE POUVOIR** entre Agnès Buzyn et Olivier Véran a eu lieu le 17 février. La ministre laisse à son successeur un ministère impacté par le projet de loi grand âge et autonomie, la réforme des retraites et le coronavirus.



COCKTAILSANTÉ

## OLIVIER VÉRAN EST NOMMÉ MINISTRE DE LA SANTÉ

L'ancien député de l'Isère connaît bien l'univers médical. Comme sa prédécesseure, il est en effet médecin, spécialiste de neurologie.

Agnès Buzyn a cédé la place à Olivier Véran. En tête des priorités du nouveau ministre de la Santé : le coronavirus, la loi grand âge et autonomie et le mal-être hospitalier. Médecin de formation, Agnès Buzyn, 58 ans, a dû gérer de lourds dossiers comme la crise hospitalière, la réforme des retraites, ou l'épidémie du coronavirus Covid-19. La gestion de cette épidémie reste la « priorité numéro un » du ministère de la Santé, a assuré Olivier Véran à l'occasion de sa première prise de parole, le nouveau ministre a évoqué la crise à l'hôpital. « Je lancerai une enquête nationale pour consulter les hospitaliers, pour tenter de saisir le sens de leur engagement et les raisons du mal-être », a-t-il annoncé. ■

### Le ministre des Solidarités a besoin d'un(e) ministre délégué(e) au grand âge et à l'autonomie

L'AD-PA salue la nomination le 17 février 2020 d'Olivier Veran, ministre des Solidarités et de la Santé et lui présente tous ses vœux de réussite. Elle est prête à travailler avec ses équipes pour mettre enfin en place des mesures concrètes. Elle rappelle l'évidence de recréer un ministère délégué aux Personnes âgées. En effet, la charge de travail et le champ d'intervention du nouveau ministre des Solidarités et de la Santé sont bien trop nombreux et importants. Il convient donc de former un ministère délégué à la seule question du vieillissement pour permettre de porter la profonde réforme du secteur de l'aide aux personnes âgées attendue dans la perspective de la loi grand âge autonomie promise par Emmanuel Macron. Un ministre car les questions essentielles pour notre société liées à la démographie, la longévité et la fragilité doivent être présentes chaque semaine au Conseil des ministres. ■

### Nouveau report de la Loi grand âge et autonomie

Gérald Darmanin, ministre du Budget, a annoncé le 19 décembre 2019, de façon incidente au cours d'une interview, le report de la loi grand âge et autonomie à l'été 2020. Une telle désinvolture est particulièrement choquante, car :

- ◆ Il s'agit d'une loi promise par le président de la République en juin 2018 suite au mouvement de grève de janvier 2018 lancé par l'intersyndicale et l'AD-PA.
- ◆ C'est le ministre du Budget qui a fait cette annonce et non la ministre en charge de ce dossier, ce qui montre bien la nécessité de nommer le plus rapidement possible un(e) ministre aux Personnes Âgées de plein exercice.
- ◆ Le ministre du Budget évoque un report en juin 2020 sans plus de certitude.
- ◆ Les rapports demandés par le gouvernement, et remis par Dominique Libault et Myriam El Khomri, insistent sur l'urgence de la réforme. ■

### La création de postes supplémentaires se fait toujours attendre

Édouard Philippe avait lié la réforme [des retraites] à celle de l'aide à l'autonomie des personnes âgées, déclarant que cette dernière serait un « marqueur social fort du quinquennat ». Pour autant, et alors que 90 % des Français déclarent que c'est pour eux une préoccupation majeure et « plus qu'importante », l'État n'a engagé aucune mesure concrète dans ce domaine, et ce, malgré la promesse d'une loi Grand Age Autonomie par Emmanuel Macron pour 2019. L'AD-PA comprend donc les inquiétudes qui s'expriment au travers des mobilisations (de décembre 2019) qui, au-delà de la réforme des retraites, traitent plus largement de la place accordée par notre société à l'ensemble des personnes âgées. L'AD-PA ne se contentera pas de déclarations d'intention, reportées d'année en année, et attend dans l'immédiat, avec l'ensemble des organisations syndicales, la création de deux postes supplémentaires dans chaque établissement et service à domicile. ■

### En accord avec les préconisations du Défenseur des droits

Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a délivré le 22 janvier, des préconisations relatives à l'accompagnement des personnes âgées vulnérables. Il préconise de s'assurer du consentement, de la liberté d'aller et venir, et met l'accent sur la nécessité d'individualiser l'accompagnement des personnes vivant en établissement. L'AD-PA rejoint ces préconisations et rappelle que rien ne doit entraver les droits et libertés des personnes qu'elles vivent en domicile individuel ou regroupé. L'AD-PA précise que l'atteinte à ces droits fondamentaux émane de l'âgisme dont notre pays est coupable et rappelle qu'il convient de transformer le modèle des établissements pour rompre avec la logique d'institution, qui par nature, entrave les droits et libertés. ■

### Un rapport de qualité sur la place et l'image des personnes âgées dans notre société

Audrey Dufeu-Schubert, députée de Loire-Atlantique, a rendu son rapport sur la place et l'image des personnes âgées dans notre société, mission que lui avait confiée Édouard Philippe. L'AD-PA salue un rapport de qualité dont elle partage nombre de constats et préconisations.

- ◆ Dénoncer l'âgisme et changer la sémantique.
- ◆ Soutenir et valoriser la parole des personnes âgées.
- ◆ Respecter les choix et droits au risque des personnes âgées.

- ◆ Créer les conditions d'une pleine citoyenneté par un droit à compensation, notamment en aide humaine.
- ◆ Concevoir le vieillissement comme une chance pour soi et pour l'ensemble de la société.
- ◆ Penser l'évolution des structures dans une logique domiciliaire et sortir des politiques vieillesse sanitaro-centrées.

En effet, pour l'AD-PA qui porte le combat de la lutte contre l'âgisme depuis des années, le retard français en matière d'aide aux personnes âgées est clairement l'un des symptômes de cette discrimination. ■

## Outre-Mer : Le défi du grand âge

La Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée Nationale a adopté le rapport d'information sur le grand âge en Outre-mer présentée par les députées Ericka Bareigts et Stéphanie Atger, en vue de la grande loi sociale sur le financement de la dépendance.

Les situations démographiques ne sont pas identiques dans tous les territoires ultramarins. Selon le rapport : « Les Antilles et La Réunion commencent à être confrontées à une forte augmentation du nombre de seniors », notamment de personnes en situation de vulnérabilité. « Ce phénomène est amplifié par les mouvements migratoires qui privent certains départements d'une partie de leur population jeune partie étudier ou vivre en France hexagonale alors qu'en sens inverse, certains qui ont fini leur carrière rentrent au pays. »

## De nouvelles primes seront versées aux soignants

L'État a décidé le versement d'une prime pour les aides-soignants exerçant auprès des personnes âgées. L'AD-PA considère que cette prime est un premier pas, mais il ne saurait suffire à répondre aux attentes des professionnels et relancer l'attractivité du secteur. La mise en œuvre concrète de cette décision appelle des questions :

◆ Cette prime est-elle accordée à l'ensemble des professionnels exerçant dans la fonction publique hospitalière comme territoriale ?

◆ Les soignantes qui perçoivent déjà une prime de ce type bénéficieront-elles de la nouvelle prime ou seront-elles défavorisées par rapport à leurs collègues ?

◆ Comment cette prime peut-elle être étendue au secteur privé ? Ainsi qu'à tous les services à domicile ?

◆ Comment cette prime sera-t-elle financée dès 2020 ?



## Il faut bannir les « mots qui font mal »

Plusieurs experts, dont l'AD-PA, dressent une liste des mots négatifs et discriminants à ne pas prononcer lorsque l'on parle des personnes âgées. Ils préconisent aussi de nouvelles formulations. Ne dites plus « dépendant » mais « vulnérable », « patient atteint de troubles neuro-cognitifs » plutôt que « dément », ou alors « soutien à domicile » plutôt que « maintien à domicile ». Le terme « grabataire » est à proscrire, utiliser « personne à mobilité réduite » et au lieu de « prise en charge » préférer « accompagnement ». Pour ces spécialistes, la manière dont chacun nomme le grand âge peut impulser une dynamique positive pour soutenir les personnes âgées.



## Anne-Marie Armanteras de Saxcé rejoint l'Élysée

La présidente de la Commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (CSMS) de la Haute Autorité de santé (HAS), Anne-Marie Armanteras-de-Saxcé, rejoint l'équipe élyséenne. Début mars, elle y a pris les fonctions de conseillère santé, personnes âgées et personnes handicapées auprès du président de la République. Cette nomination intervient après le départ de Marie Fontanel, conseillère solidarités et santé d'Emmanuel Macron.

## Citoyennage Grand Est : des solutions pour l'intégration en résidence

Les actes du troisième colloque citoyennage dans le Grand Est d'octobre 2019 ont été édités. Réalisé avec les résidents des établissements de Abreschviller, Bouxieres-aux-Dames, Château-Salins, Essey-lès-Nancy, Faulx, Sarrebourg, Pont-à-Mousson, Walscheid, Saint-Quirin et Vic-sur-Seille, ce document compile, entre autres, leurs témoignages et leurs solutions à la question de l'intégration : Comment vivre ensemble, tisser des liens et les conserver. Pour 2020, le thème de réflexion est pour la région Occitanie « Le manque de moyens dans l'accompagnement des personnes âgées », et pour la région Normandie « L'exercice de la liberté individuelle au sein de la collectivité ».

La démarche Citoyennage a pour vocation de redonner la parole aux résidents et prouver ainsi qu'à tout âge, on peut prendre en main sa citoyenneté. En Ile-de-France, le thème est : « Le temps s'écoule : soyons responsables, les uns envers les autres, les uns avec les autres ».

► Consulter les actes du colloque sur : [citoyennage.fr](http://citoyennage.fr)

# e-Quilibre

## La solution digitale alliée de votre restauration

1\_ Mes menus

Je reçois des menus adaptés à ma demande

2\_ Mes ajustements

J'adapte les propositions à mes habitudes de travail

e-Quilibre

3\_ Mes besoins

Je renseigne mes effectifs et les spécificités

6\_ Ma cuisine

J'élabore ma préparation sans stress et je régale mes convives en ayant plus de temps pour échanger avec eux

5\_ Ma livraison

Je reçois ma marchandise via une livraison unique

4\_ Ma validation

Je valide ma commande

PROGRAMME NATIONAL POUR  
L'ALIMENTATION  
NOTRE MODELE  
ADEL'AVENIR

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE AU :

0 811 65 65 70

Service gratuit + prix appel

OU PAR EMAIL  
[contact.e-quilibre@transgourmet.fr](mailto:contact.e-quilibre@transgourmet.fr)

# Être chez soi, rester soi-même

Dans la perspective de leur retraite, la majorité des seniors français souhaitent vivre dans un « chez eux ». La démarche domiciliaire permet à tous de se sentir chez soi quel que soit l'habitat ou le mode de vie.

Dossier réalisé par **Linda Caille**

**U**ne maison de retraite qui accueille une galerie commerçante ? À moins que ce ne soit le centre-ville et ses boutiques qui incluent une résidence pour seniors ? La formule peut surprendre.

À Maromme en Seine-Maritime, cette résidence, appelé le village des Aubépins, dirigée par Marie-Pascale Mongaux, est une maison de retraite dans la ville. « Cet établissement a été conçu comme un lieu de vie où les résidents

**60%**

des bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) vivent à leur domicile.

continuent d'avoir des liens directs avec les personnes de la ville, explique la directrice, notamment avec des citadins actifs qui sont aussi les clients de la brasserie et des salons de coiffure ou de couture. » À proximité, la médiathèque, le cinéma, l'église et une école de musique sont ouverts à tous quels que soient leur âge et leur type d'accompagnement.

L'opposition entre vie en établissement et vie à domicile pourrait bientôt disparaître et laisser la place à de nouvelles solutions d'habitat. Qu'est ce qui rend un lieu de vie agréable ? Comment personnaliser sa maison ? Qu'est ce qui est incontournable pour que chacun se sente chez soi ? Ces questions animent la réflexion sur la démarche domiciliaire dont l'habitat inclusif est une modalité. Les colocations de seniors sont un type d'habitat inclusif tout comme le village des Aubépins, à Maromme.

En 2003, lors d'un stage au Québec, Marie-Pascale Mongaux a découvert des boutiques >>>

## REPÈRES

**2003** La canicule fait 15 000 morts, surtout des personnes âgées.

**2017** Les grèves éclatent dans les établissements et les résidences pour protester contre le manque de personnel.

**2018** Le conseil consultatif national d'éthique rend un avis sur « le sens de la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ». Il qualifie ces situations parfois « d'indignes ».

**2019** L'État débloque 300 millions d'euros pour le plan Grand Age.





►►► au rez-de-chaussée d'un établissement pour personnes vulnérables. Pourquoi le coiffeur serait-il réservé soit aux citoyens soit aux personnes âgées ? Elle garde en mémoire cet agencement lorsque, deux ans plus tard, alors que l'un des trois établissements qu'elle dirige est menacé de fermeture, Marie-Pascale Mongaux doit organiser un déménagement. Mais pour aller où ? La directrice imagine alors une construction neuve intégrée à la ville et où la cité aurait toute sa place dans la résidence. Le village des Aubépins est né.

« À l'époque, on me prenait pour une rêveuse,

**LES SERVICES ET LES ÉTABLISSEMENTS** devront être en capacité de recruter des salariés dont le nombre et la qualification répondent à des attentes spécifiques à chaque bénéficiaire.

raconte Marie-Pascale Mongaux, peu de personnes y croyaient. Il y avait des changements à opérer dans les têtes des architectes et des partenaires financiers. » Pour certains, la proximité des commerces pouvait être une source de risques. « Il a fallu beaucoup de temps » insiste-t-elle. Juxtaposer dans un bâtiment des populations d'actifs, d'étudiants, de seniors, de personnes à mobilité réduite ou souffrant de la maladie d'Alzheimer ne suffit pas. « Il faut créer des activités et des temps de rencontres, dit-elle. À ces occasions, le regard posé sur les résidents leur permet de vivre tels des citoyens lambda. » En 2014, le jour de l'inauguration, un défilé festif composé des résidents et de leur famille a traversé le bourg depuis les anciens locaux jusqu'aux nouveaux. Entre établissement et domicile, l'habitat inclusif, ou habitat partagé et accompagné, offre des

solutions variées voire disparates. Le principe de l'habitat inclusif est de pouvoir accéder à des services (aide humaine, accompagnement à la vie sociale, soins infirmiers...) quand cela est nécessaire, et de vivre le plus autonome possible le reste du temps. Si une personne préfère un environnement sans enfant avec du silence, cela doit être possible. Dans tous les cas, l'habitat inclusif doit rester un choix personnel. Indépendamment de leur âge ou de la vulnérabilité, chaque formule s'adapte aux aspirations profondes des personnes.

Pour Guillaume Quercy, président du réseau de l'Union des aides, des soins et des services aux domiciles (UNA), qui rassemble 839 structures et 96 000 professionnels, l'approche domiciliaire offre « une palette de solutions » pour chacun. « Nous devons accroître nos partenariats avec les territoires. Il s'agit de lutter contre l'isolement des personnes âgées en intégrant, par exemple, les compétences des bénévoles des associations culturelles et celles de professionnels comme les ergothérapeutes et les éducateurs. » Il reconnaît aussi qu'une « prise de conscience émerge » surtout pour les personnes très avancées en âge.

### Porter son panier de courses

Si les services à la personne s'adaptent, des alternatives à la maison de retraite comme la résidence services senior offre un cadre de vie aux personnes âgées valides, ainsi que des services répondant à leurs besoins. Elles sont une solution d'hébergement pour les personnes autonomes et souhaitant préserver leur indépendance. Ces résidences sont non-médicalisées mais le personnel est présent pour coordonner les services que le résident a choisis. Pour Erwan Boudet, directeur

de la résidence services Club des Noës à Troyes, la résidence services permet « de lutter contre la solitude du veuf ou d'une veuve. Il peut rester autonome et vivre chez lui de manière normale. » Une équipe d'agents d'entretien et d'auxiliaires de vie est présente toute la journée. Pour la partie médicale et sociale, une infirmière indépendante est présente le matin et le soir. Les services sont facturés à la prestation, que le bénéficiaire soit propriétaire ou locataire. Le week-end, pour les animations, une association sans but lucratif, adossée à la résidence service, organise des sorties au cinéma et des activités culturelles. « Le tout domicile, alerte Erwan Boudet, c'est la solitude ».

### « Convergence des souffrances »

Présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), structure créée un an après la canicule de 2003 et ses 15 000 morts, Marie-Anne Montchamp insiste pour que, quel que soit le lieu où une personne âgée vieillit, elle conserve sa citoyenneté. « Ne plus porter son panier lorsque l'on fait ses courses, argumente-t-elle, est une manière de se signaler comme étant une personne un peu moins citoyenne, donc moins libre, donc moins à même de décider pour sa vie. » L'approche domiciliaire, selon elle, serait le « nom de code » pour expliquer la transformation des organisations « à des fins d'affirmation de la pleine et entière citoyenneté des personnes ». « La prise de conscience politique de l'enjeu du domicile comme support de la citoyenneté est récente, continue-t-elle. L'approche domiciliaire a pour objet d'éviter l'idéologie et une guerre des gangs entre pro-domicile et pro-établissement. Si une personne ne peut pas rester chez elle, il faut que là où elle vit, ce soit chez elle. »

Toutefois, articuler tous les souhaits d'une personne peut sembler un défi vertigineux. Comment prendre en compte la vie professionnelle passée et les passions d'une personne âgée ? « Je me souviens d'une résidente, elle avait été une joueuse de tennis classée. Elle voulait regarder la Fed Cup, c'est normal. Malgré le décalage ho-

## Les chiffres, les enjeux

Selon les projections de l'Insee, les 85 ans et plus vont voir leur nombre exploser, passant de 1,8 million en 2019 à 2,6 millions en 2030, 5,6 millions en 2050 et 6,3 millions en 2070. Dans le rapport sur la vulnérabilité des personnes âgées remis par Dominique Libault, ancien directeur de la Sécurité sociale, au ministre de la Santé en mars 2019, le vieillissement de la population entraînerait en 2030 un financement supplémentaire d'au moins 9 milliards d'euros. L'investissement dans les établissements et services actuels et les prochains devient incontournable. Dans le scénario retenu par l'auteur du rapport, le nombre de personnes âgées et vulnérables (bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie) augmenterait de 20 000 par an jusqu'en 2030. Puis, le nombre augmenterait de 40 000 par an jusqu'en 2040 du fait de l'arrivée à un âge avancé des premières générations du baby-boom. Actuellement, cette prise en charge de la vulnérabilité coûte 23,7 milliards d'euros aux départements et à la Sécurité sociale. Six milliards d'euros restent à la charge des particuliers. Cette dépense publique augmenterait de 6,2 milliards en 2024 et de 9,2 milliards en 2030. Cela veut dire que le pays consacrerait 1,6% de son produit intérieur brut (PIB) à la prise en charge de la dépendance contre 1,2% actuellement. La Suède y consacre déjà 2,7% de son PIB. ■

**50%**  
des personnes de plus 75 ans n'ont plus de réseau amical affectif.

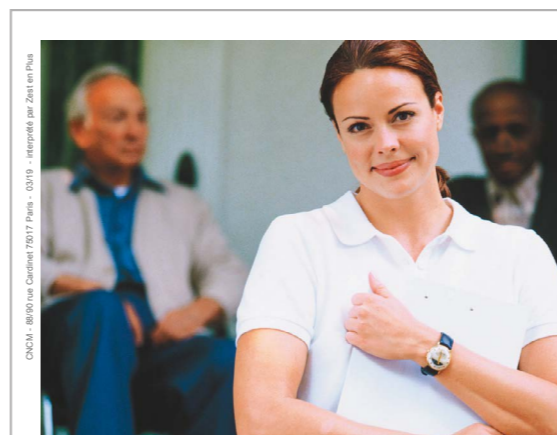
(SOURCE : MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ).

raire, il a fallu trouver une solution grâce à une tablette pour qu'elle puisse la regarder la nuit ». Rester chez soi heureux implique de pouvoir rester partout soi-même. « Les aspirations, et pas seulement les besoins, d'une personne sont structurantes, pointe Marie-Anne Montchamp. Après la toilette et le ménage, il reste toute une journée à passer. »

Dans un contexte national tendu, où les personnels des établissements dénoncent leurs conditions quotidiennes de travail et la faiblesse de leurs salaires, Marie-Anne Montchamp pointe un malaise généralisé. Selon elle, il y a une « convergence des souffrances », celle des personnels et celle des Français qui ne souhaitent pas vieillir dans des établissements aux procédures parfois maltraitantes. « Les fabricants de biens et de services ont compris qu'il faut être près de l'utilisateur » conclut-elle. Charge désormais à la protection sociale de faire de même. ■

## Savoir utiliser les bons mots

En 2019, Marie-Anne Montchamp, présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), a souhaité que l'expression « approche domiciliaire » soit traduite en « facile à lire et à comprendre » (FALC). Rédiger des textes en FALC permet à chacun de prendre connaissance des informations sans devoir dépendre d'une tierce personne. Initialement créé pour les personnes déficientes intellectuelles, le FALC est utile pour les personnes faiblement scolarisées. « Le groupe de traducteurs, explique Marie-Anne Montchamp, était composé de travailleurs sociaux et de personnes avec un retard intellectuel ». La définition a pris du temps à être élaborée. Finalement, tous se sont accordés sur le fait que l'expression « approche domiciliaire » se traduit par : « Le travailleur social vient, s'installe et on lui offre un café. La personne qui invite et reçoit, c'est elle qui décide ». Cette définition a posé question pour les travailleurs sociaux. Quid de la distance à garder avec le bénéficiaire comme on le leur inculquait pendant leurs études ? Ne risque-t-on pas avec cette logique « domiciliaire » de mélanger les genres ? « Pour la fabrication des politiques publiques, poursuit Marie-Anne Montchamp, la même question se pose. Comment faire en sorte que ce soit la personne qui soit la source d'inspiration ? » ■



## LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ASSOCIATIONS.

Avec des services spécifiquement adaptés aux besoins et attentes des associations gestionnaires, le Crédit Mutuel vous permet de consacrer le maximum de votre énergie à votre mission.

UNE BANQUE QUI ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS DANS LEURS PROJETS, ÇA CHANGE TOUT.

**Crédit Mutuel**

Contact pour toute information : CNCMOBNL@creditmutuel.fr



## DENIS PIVETEAU

### « L'ESSENTIEL EST DE ROMPRE LA SOLITUDE »

Chargé d'une mission par le Premier ministre sur le futur déploiement en France de l'habitat inclusif, Denis Piveteau, conseiller d'État, rendra ses conclusions fin mars 2020. Pour ce spécialiste : « L'émergence de l'habitat accompagné et partagé est une opportunité pour les EHPAD. »

Propos recueillis par **Linda Caille**

**DENIS PIVETEAU** est Conseiller d'État. Il a été directeur adjoint de la Caisse nationale d'assurance maladie et premier directeur en 2004 de la CNSA.

**Selon vous, le souci du domicile est-il une préoccupation récente ?**

**Denis Piveteau.** On est sur le réveil d'une évidence. Personne n'imagine habiter durablement dans un endroit que l'on ne peut pas investir comme un chez soi. On a mis du temps à sortir d'une approche sanitaire où le vieillissement et le handicap étaient traités uniquement par des médecins. Dans les années 1970-1980, l'approche

médico-sociale a prévalu et la personne âgée n'est plus une personne malade. On sort de la surdominance du paradigme de la protection. Désormais, on protège pour permettre de vivre normalement. On soigne pour sortir de l'hôpital. On est en train de mieux comprendre quel doit être le but d'une protection.

**Quel devrait être alors le but d'une protection pour une personne vulnérable ?**

**D. P.** Il y a un risque de croire qu'une société inclusive fait courir plus de risque en échange de plus de liberté. Il s'agit de sécuriser ce qu'il faut pour avoir la liberté de vivre à domicile.

**Un « domicile » est-il différent d'un « chez soi » ?**

**D. P.** Il n'y a pas de droit fondamental à rester chez soi, car on peut déménager pour des raisons différentes tout au long d'une vie. Par contre, ce qui est un droit est que là où chacun vit durablement, il puisse vivre comme dans un domicile. C'est le droit fondamental. On est sur un mouvement de fond. Il y a un droit fondamental à habiter un lieu en bonne santé, à être suivi sur le plan de la santé, et à être protégé de toutes les vulnérabilités.

**À quelles conditions une personne habite-t-elle à son domicile ?**

**D. P.** Le respect de ce droit fondamental à habiter à son domicile relève de la bienveillance. Trois dimensions font la bienveillance : avoir un toit, c'est-à-dire un logement avec des dispositifs adaptés, avoir la possibilité d'une vie privée, et enfin, avoir une vie relationnelle, être quelqu'un pour les autres. La vulnérabilité ne doit pas exclure de l'accès à ces trois droits, au contraire, elle doit être aidée pour les exercer. On peut être maltraité quand une personne surgit dans votre chambre sans frapper, comme lorsque l'on vit isolé. Il y a un mouvement de fond aujourd'hui qui affirme, avec des sociologues, des anthropologues et des juristes, qu'il y a un droit fondamental, où on habite à bénéficier de ces trois dimensions. Pendant longtemps, on a pensé à la santé et à la protection au détriment de ces droits.

**L'habitat inclusif serait une démarche plutôt qu'un type de logement ?**

**D. P.** Plutôt que l'expression « habitat inclusif », je préfère parler d'habitat accompagné et partagé. C'est une démarche valable pour les personnes en situation de handicap comme pour

# KALHYGE

Expert de la location-entretien de linge en médico-social

Grâce à notre répartition nationale, nous vous accompagnons sur votre besoin de location de linge et de vêtement où que vous soyez !

Nos nouvelles gammes de vêtements



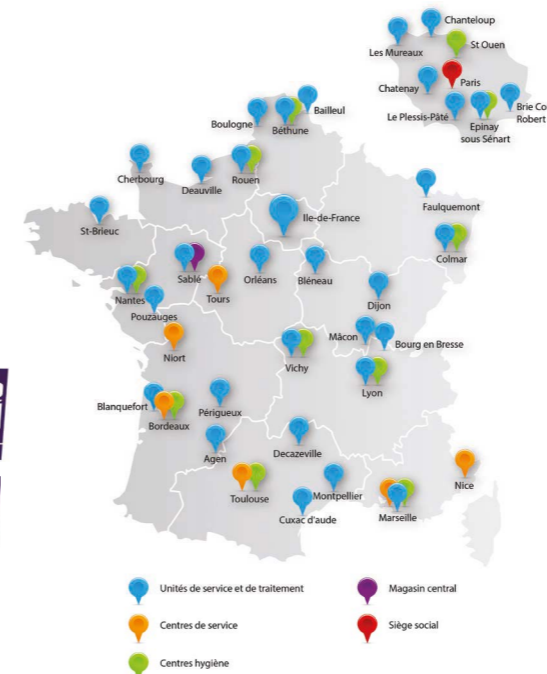
## KARMA

- Eco-responsable
- Confort (légèreté, coupe ajustée)
- Design moderne

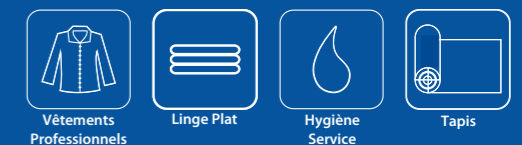


## Kare

- Change les codes traditionnelles avec une tenue urbaine et sportswear



KALHYGE, le partenaire des établissements de santé



www.kalhyge.fr

0 821 201 202 Service 0,12 € / min + prix appel



►► les personnes âgées. Elle consiste à dire : « Je vis chez moi avec ma propre capacité à le faire ». Et, progressivement, si ma vie relationnelle se rétrécit, ou si ma santé diminue, je dois pouvoir continuer de bénéficier d'un toit, d'une vie privée et d'une vie relationnelle.

#### En France, quelles sont enjeux du développement des habitats accompagnés et partagés ?

**D. P.** Il y a un paradoxe. Comme il s'agit d'une solution de droit commun, cela devrait se mettre en place aisément. Alors, certes, beaucoup d'initiatives existent, mais elles ne se structurent pas de façon commode. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons été chargés avec Jacques Wolfrom par le gouvernement d'une mission à ce sujet. La première difficulté est qu'aujourd'hui, chaque projet fait appel à des branches des politiques publiques et des réglementations. Soit, je vis chez moi et je m'occupe de tout, soit, je vis dans un établissement qui s'occupe de tout. Or, lorsqu'il s'agit de mêler l'intervention d'un service, et aussi l'accès à un logement social avec sa réglementation, et utiliser des espaces de vie communs, la personne est au contact d'administrations et de législations qui ont des buts précis et disjoints. Elle se retrouve chef d'orchestre de dispositifs qui n'ont pas été pensés pour travailler ensemble. Il revient à chacun de coordonner ses besoins de santé, de logement, de relation sociale, de vie citoyenne, et chacun demeure le seul assembleur. De plus, avec le temps, le projet de chacun peut changer. On ne peut rien standardiser. La seconde difficulté est qu'on est à cheval sur deux logiques faussement évidentes. Les dispositifs ont été bien pensés pour les personnes ayant soit une vie autonome, soit ayant une vie en établissement où tout est pris en charge avec une vie collective. Les aides à la personne ne sont pas pensées pour prendre en charge des besoins de vie collective. Il faut débrider et créer un « entre-deux ». Aujourd'hui, il s'agit de financer la personne pour qu'elle puisse choisir une « vie partagée » où elle reste maîtresse de ce qu'elle décide de partager ou non. On crée du commun.

#### L'habitat accompagné et partagé permettrait-il un nouveau déploiement des métiers ?

**D. P.** L'aide à la vie accompagnée est un horizon de déploiement pour les services à la personne. Ce sont d'abord des champs de compé-



**DENIS PIVETEAU**, le 20 février, au Conseil d'État, à Paris. Il est l'auteur du rapport connu sous le titre « Zéro sans solution » sur la transformation de l'offre médico-sociale dans le champ du handicap.

**21%**  
des personnes de plus 85 ans vivent en établissement.



Photos : **Philippe Chagnon**

tences nouveaux et des pistes possibles de valorisation des métiers, comme la fonction de « maîtresse de maison ». Cette dernière assure dans une structure une fonction polyvalente dans l'organisation du cadre de vie. Il s'agit aussi d'une évolution de l'exercice professionnel avec moins de temps passé en voiture, la participation à la vie collective...

J'ajoute qu'il existe aussi une mise en perspective pour

les établissements. On peut imaginer qu'on aille chercher des compétences et des savoir-faire dans des établissements à proximité notamment pour les activités qui nécessitent des plateaux techniques pour la kinésithérapie ou l'ergothérapie. Pour les habitants, c'est un enjeu de continuité du parcours, en amont de l'admission en EHPAD.

Tout comme les services à la personne doivent prendre appui sur les habitats aménagés et partagés, les établissements doivent pour leur part développer des modes de travail commun où chacun se soutient. Il faut penser les choses en continuité. L'émergence de l'habitat accompagné et partagé est une opportunité pour les EHPAD. La bonne approche de l'habitat inclusif, c'est d'en faire un élément articulé dans une vision d'ensemble sur un territoire. Il s'agit de répondre de manière progressive et différenciée aux attentes des personnes qui ont des vulnérabilités.

#### Pourquoi l'intergénérationnel est-il si complexe à organiser ?

**D. P.** Cette question mêle des enjeux culturels et financiers. Le premier temps de l'intergénérationnel, c'est de partager des espaces publics. On envisage trop souvent l'intergénérationnel comme le fait d'habiter dans les mêmes lieux avec une vie partagée. On place ainsi la barre trop haut alors que l'essentiel est de rompre la solitude, par des activités partagées, des groupes d'entraide. Le point de départ, c'est donc la mixité des activités. D'où la nécessité pour l'habitat accompagné et partagé de sortir de « l'entre-soi ». Les porteurs de projets se préoccupent des éléments de vie commune comme une brocante, les spectacles ou les repas dominicaux dans une paroisse. Ces éléments sont ouverts et non réservés aux cohabitants. L'habitat partagé et accompagné doit rester poreux. Il faut inclure dans un projet de logements sociaux des éléments de partage de vie de quartier et de vie associative. On ne peut pas développer l'habitat partagé et accompagné sans développer le bénévolat et des activités civiques, dans un urbanisme accueillant. Et les maires peuvent faire en sorte que l'initiative parte d'en bas. Ce n'est pas le préfet qui va organiser le thé dansant. ■

**SIDER**

N°1 DU STOCK  
MULTI-TECHNIQUE

Découvrez le  
**ROB' CONTROL**

Jusqu'à 9L économisés  
par jour grâce au système  
d'ouverture différé

Robinet flotteur hydraulique  
à remplissage différé

264 300

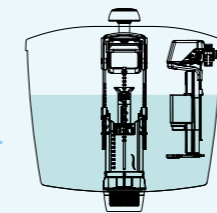
CATA 2020 // P.498

GARANTIE  
5 ANS

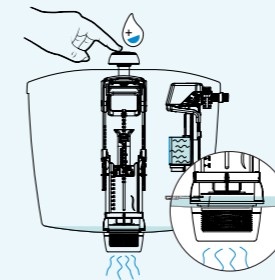


Remplissage rapide  
0,15 l / sec à 3 bar

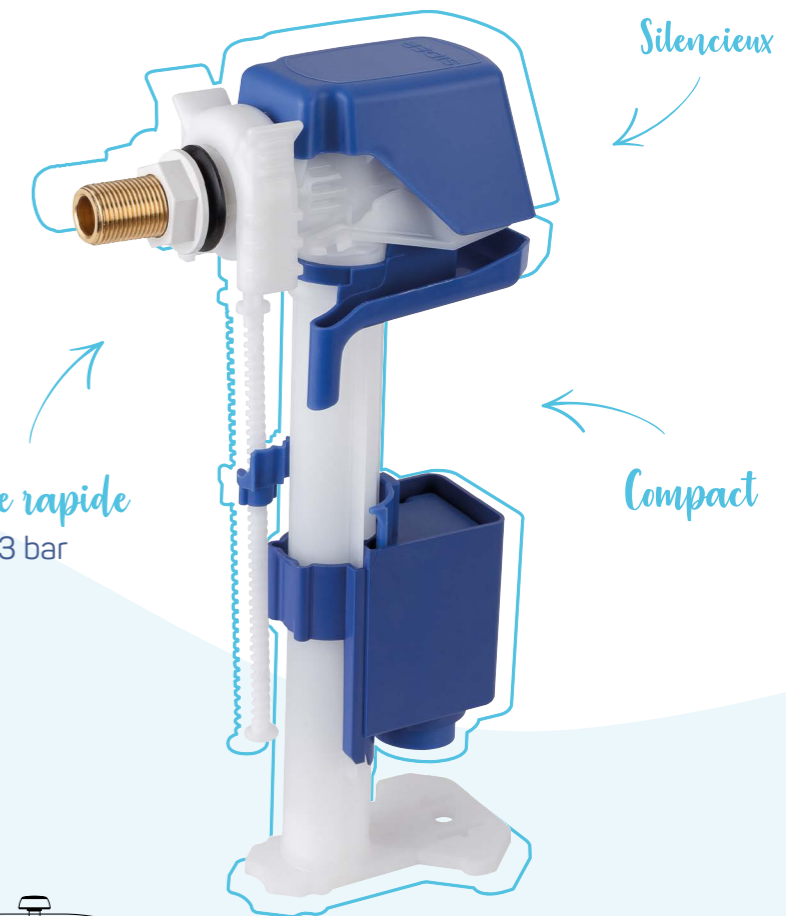
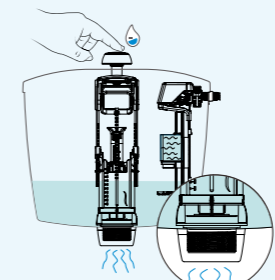
Robinet flotteur  
en position fermée



Mode de fonctionnement  
grande chasse



Mode de fonctionnement  
petite chasse



Découvrez nos vidéos sur  
notre chaîne YouTube !



JUSQU'À ENVIRON  
**9L = 3000L\***  
ÉCONOMISÉ PAR JOUR PAR AN

\*Valeurs estimées en accord avec les normes de certification internationales

Le robinet flotteur reste fermé pendant le vidage du réservoir,  
le remplissage démarre lorsque le volume d'eau est libéré.

POUR COMMANDER

PLANÈTE  
SIDER



[www.sider.biz](http://www.sider.biz)  
Commandez 24h/24



Tél : 05.56.89.15.21



[commandes@sider.biz](mailto:commandes@sider.biz)

# Sébastien, une autre manière d'être auxiliaire

Afin de rendre le métier d'auxiliaire de vie plus attractif, l'entreprise Alenvi mise sur l'esprit d'initiative de ses employés. Ce sont eux qui organisent les plannings et les entretiens d'embauche.

Photos **Philippe Chagnon**

**S**ébastien, 40 ans, taquine volontiers Katia, 73 ans. C'est son job de stimuler cette Flamande bien charpentée. N'est-elle pas Belge et blonde de surcroît ? Depuis la cuisine, il lui lance : En France, nous avons beaucoup de blagues sur les deux. » Elle sourit mais semble ne pas comprendre. « Y'a tout qui berloque », lâche-t-elle dans son argot chti. Cette ancienne pharmacienne confesse que tout ne tourne plus rond dans sa tête. Depuis trois ans, Katia souffre de la maladie d'Alzheimer. Son mari aussi.

## Un bouquet de lys mauves

Pour pallier leur mémoire défaillante, Katia et son époux ont fait appel à Sébastien Le Pape, 40 ans, auxiliaire de vie et salarié de l'entreprise Alenvi. Chaque semaine, il assure la conversation, la préparation des repas, les déplacements jusqu'aux médecins et ... la crêpe au sucre, en terrasse, après l'orthophoniste. « J'aime me sentir utile, explique Sébastien, même si ce métier d'auxiliaire de vie, où les hommes sont rares, n'est pas valorisé. » Sur la table du salon, trône un bouquet >>>

►► de lys mauves. « J'ai soufflé l'idée, dit-il. Un bouquet de fleurs pourrait faire plaisir à Madame ». Katia sourit. La veille, son mari a été précipitamment hospitalisé.

Si l'emploi du temps de Sébastien devait changer en fonction des impératifs médicaux des personnes vulnérables, il sait qu'il peut compter sur le bon sens et la solidarité de ses collègues auxiliaires de vie et de leur proximité géographique. Ils sont une douzaine à rayonner dans les mêmes arrondissements limitrophes. Tous les quinze jours, ils élaborent ensemble les plannings de chacun, se remplacent et se conseillent.

### Responsabilité collective

Cette forme d'organisation interne, où les salariés sont libres d'initier leurs solutions et d'élaborer leur planning, est au cœur du management de l'employeur de Sébastien. Dans les locaux d'Alenvi, situés dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Clément Saint Olive, 39 ans, cofondateur

**SÉBASTIEN** accompagne Katya et son époux depuis quatre mois. Il a pris goût aux soins à la personne il y a quelques années, quand il s'est occupé de son grand-père hospitalisé à domicile.

**LORS DES RÉUNIONS D'ÉQUIPE**, les auxiliaires de vie composent leur planning. Gérer les relations avec les aidants familiaux fait partie des sujets abordés.

**APRÈS 20H**, l'auxiliaire de vie n'est pas susceptible de répondre aux sollicitations des bénéficiaires. Certains coupent leur téléphone, d'autres répondent, parfois longuement, aux textos des familles.

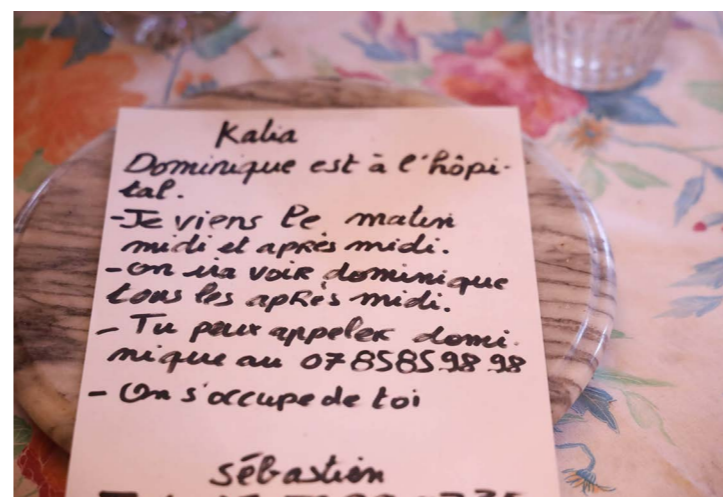
## « J'aime me sentir utile même si ce métier, où les hommes sont rares, n'est pas valorisé. »

de l'entreprise, explique : « Le planning reste une tâche complexe mais c'est une responsabilité collective. Échanger tous ensemble pour trouver la solution permet à chacun de mieux la vivre. »

Baucoup de candidats tentés par les métiers de l'aide à la personne renoncent devant des contrats de travail à temps partiel, morcelés et sans possibilité d'évolution ni de formation. La vigilance collective instaurée chez Alenvi diminue l'isolement et l'épuisement. L'entreprise s'engage à proposer des contrats à temps plein et aux horaires regroupés. Et cela fait la différence : dans cette profession, la précarité est généralisée et le taux de pauvreté est de 17,5 % contre 6,5 % pour l'ensemble des salariés.

### L'éthique des nouvelles recrues

Alenvi table sur la richesse humaine du métier d'auxiliaire de vie tout en offrant un salaire supérieur à la moyenne. « Nos auxiliaires de vie sont payés 10 % de plus que le SMIC », explique Clément Saint Olive. La formation sur Internet permet d'affiner la vigilance des auxiliaires dans des domaines comme l'identification des



### 20 MILLIONS D'EUROS

« Il y aura pour l'aide à domicile 20 millions d'euros supplémentaires de rallonge au titre du dégel qui sera effectué en 2020 », a déclaré Olivier Véran, ministre de la Santé, à l'occasion d'une rencontre avec des auxiliaires de vie de la société Alenvi, en février.

troubles cognitifs ou la sensibilisation des nouvelles recrues à l'éthique du métier. « En 2019, nous avons eu un taux d'absentéisme de 3 %, explique Simon Picherit, 30 ans, le coach des douze équipes parisiennes. Le taux du secteur de l'aide à domicile est de 15 % ».

Dans la salle de réunion d'Alenvi, Sébastien débrieife avec ses collègues auxiliaires Ruth et Miassa. Cette dernière apprécie l'utilisation de la messagerie Messenger. Elle assure rechercher les « valeurs humaines » chez les personnes à qui elle fait passer les entretiens d'embauche. Chez Alenvi, tous les auxiliaires participent au recrutement de leurs futurs collègues. Quant à Ruth, elle se réjouit de l'équilibre trouvé entre planning, salaire et vie familiale. Elle s'exclame : « Une semaine sur deux, j'ai mon week-end ! » ■

**ÉDOUARD PRONO**, 36 ans, est directeur de la résidence les quatre saisons de Bagnolet et Romainville. En 2017, il a suivi la formation « Domicil'Age : l'établissement devient un domicile ».

PHILIPPE CHAGNON/CONTAKIL SANTÉ



## TRANSFORMER UN LIEU DE VIE EN UN « CHEZ SOI »



« En 2017, lorsque j'ai suivi la formation « Domicil'Age : l'établissement devient un domicile »,

j'étais un jeune directeur, explique Édouard Prono, 36 ans, directeur de la résidence les quatre saisons de Bagnolet et Romainville. Je souhaitais travailler sur le sens de l'accompagnement individualisé. Par exemple, comment les résidents peuvent-ils aller et venir librement pendant une journée entière ? » En suivant cette formation, je voulais répondre à cette question : « Comment comprendre et respecter au mieux les droits des résidents, dans leur logement et leur intimité ? » ■

**FORMATION**  
**Domicil'Age : L'établissement devient un domicile**  
 Date : 3 juin 2020  
 Lieu : Résidence de l'Abbaye à Saint-Maur (94)  
 Les formateurs sont multiples sous la conduite de Pascal Champvert  
 Publics : Directeurs, médecins coordonnateurs, psychologues.  
 Contact : [formation@ad-pa.fr](mailto:formation@ad-pa.fr)

## La réponse

« **Tout au long de ma formation**, explique Édouard Prono, la loi du 2 janvier 2002 sur le droit des résidents était rappelée sans cesse aux étudiants. Dès ma première prise de poste, en Ehpad, le 1er janvier 2011, j'étais curieux des applications concrètes qui avaient fait leurs preuves, après avoir beaucoup étudié la théorie. »

Cette fameuse loi de janvier 2002 définit et garantit les droits des résidents en établissements médico-sociaux et ceux des usagers des services (aide à domicile, personnels soignants, etc.). Elle a profondément renouvelé l'action sociale et médico-sociale, son but étant d'assurer une prise en charge de qualité dans le respect de l'individu. À l'échelle des établissements, sept dispositifs ont été concrètement mis en place pour garantir ces droits : le contrat de séjour, le livret d'accueil, le règlement de l'établissement, la charte des droits et des libertés de la personne accueillie, la personne qualifiée, le conseil de la vie sociale et le projet d'établissement.

**Durant la journée de formation**, Édouard Prono a pu évaluer dans un premier temps comment ces dispositifs se déclinent dans le quotidien des résidents et des personnels soignants. Posséder la clé de son logement, prendre rendez-vous pour le ménage de son logement, disposer d'une boîte aux lettres nominative où le postier aura au préalable déposé le courrier de chacun, bénéficier d'un coiffeur à domicile tout en le voyant accueillir une clientèle extérieure dans son salon qui est situé dans les murs de la résidence : toutes ces mises en place permettent de transformer un lieu de vie en un véritable chez soi. « Je me souviens des portes d'entrée des logements dans l'établissement, précise Édouard Prono, qu'elles soient des portes normales, et non des portes d'hôpital, cela change tout. » Le directeur assure avoir pu se poser « les bonnes questions » tout en associant le management des différents personnels. Dans un second temps, la formation permet d'évaluer la force et les avancements des participants et de leur structure dans le but de construire une stratégie « Domicil'Age » notamment au travers de la conduite de réunions. « Aujourd'hui, assure Édouard Prono, je suis convaincu que le respect des droits des résidents relève de la vigilance de l'ensemble des personnels soignants. »

**La formation Domicil'Age de l'AD-PA** s'intègre à l'approche domiciliaire dont l'enjeu principal est d'offrir aux résidents des réponses qui prennent en compte leurs choix, quels que soit leur âge et leurs vulnérabilités. ■

# Euréquip

La chaleur d'une ambiance

Les chambres



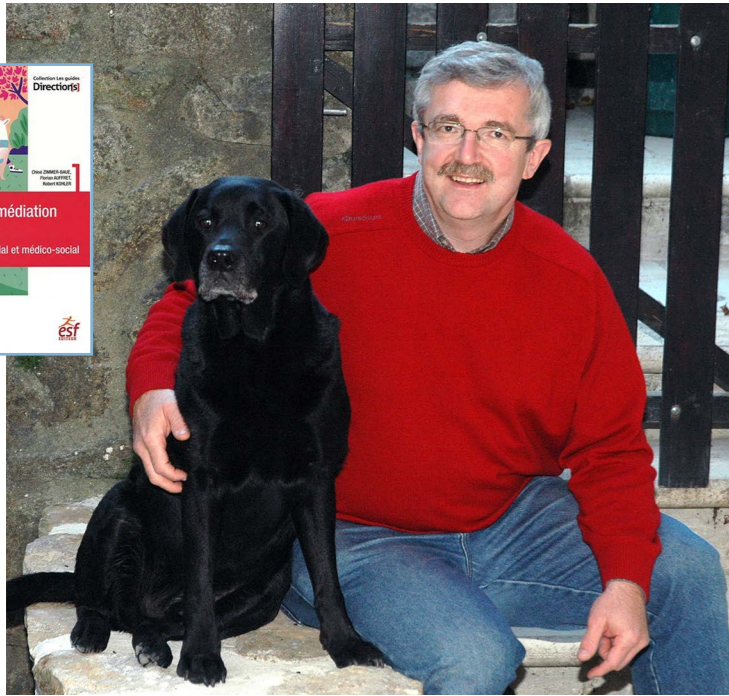
Des solutions adaptées à vos projets d'aménagement...

Les espaces de vie



722 Faubourg d'Arras  
 59 552 Lambres-lez-Douai  
 T. : +33 (0)3 27 95 85 85  
[eurequip@eurequip.com](mailto:eurequip@eurequip.com)

[eurequip.com](http://eurequip.com)



ROBERT KOHLER, avec son labrador Passion.

## ROBERT KOHLER UN CHIEN, VÉRITABLE MÉDIATEUR SOCIAL

Le directeur de la résidence La Roselière dans le Haut-Rhin milite pour la présence d'animaux dans les établissements pour personnes âgées.

### Partagez-nous un de vos plus beaux souvenirs où un animal a été un médiateur ?

**Robert Kohler.** La veille de son décès, Gaby, 85 ans, a souhaité que des photos de Passion l'accompagnent avec elle dans son cercueil. Passion était le labrador noir de la résidence La Roselière, près de Colmar (Haut-Rhin), où Gaby a vécu la fin de sa vie. C'est bien la preuve que ce chien lui avait apporté beaucoup de joie. En 1999, Passion était le premier chien en Alsace à être introduit dans un établissement, c'était une innovation. Pourtant, ce dernier était situé en milieu rural. Légalement, rien n'interdisait sa présence, j'ai donc contacté l'association Handi'chiens. Depuis Passion est décédé, Upton, un

**Pratiquer la médiation animale dans le secteur social et médico-social**  
Florian Auffret, Robert Kohler, Chloé Zimmer-Baue  
17 €, 2019.  
ESF éditeur  
Ce livre, riche de conseils et de cas pratiques, encourage l'accueil d'un animal de manière ponctuelle ou intégrée au projet de vie de la structure.

autre labrador, lui a succédé, il est décédé à l'âge de douze ans. Aujourd'hui, c'est Bee qui est un médiateur social.

### Qu'est-ce qui vous a incité à écrire un livre sur la présence animale dans les structures médico-sociales ?

**R. K.** J'ai rédigé une thèse de doctorat en droit sur la médiation animale puis j'ai été contacté par la maison d'édition ESF. J'ai souhaité écrire avec Chloé Zimmer-Baue, psychologue, et Florian Auffret, éducateur de chien d'assistance, pour que toutes les dimensions de la présence animale dans les établissements médico-sociaux soient abordées. (Cf. encadrés) Les chats se laissent caresser, les lapins aussi. Les poissons dans leur aquarium apportent de l'apaisement. Le contact est riche entre les chevaux et les enfants autistes. On s'intéresse aussi aux ânes et aux chèvres mais ils restent à l'extérieur. L'intérêt du chien est qu'il va vers les résidents.



### À CONSULTER

L'association Handi'chiens a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance. L'éducation d'un handi'chien coûte 15 000 euros selon l'association et s'étend sur les 22 premiers mois de la vie du chien. Depuis 1989, 2300 handi'chiens ont été remis. [handichiens.org](http://handichiens.org)

### Quelle est la spécificité d'un chien d'assistance ?

**R. K.** Un chien est éduqué les 22 premiers mois de sa vie. Il est donc un animal dont on est sûr du comportement. Passion, et ses congénères, obéissent à 52 commandes. Le chien suscite sur son passage des gestes de tendresse et des échanges entre tous. Parfois, il est même autorisé à entrer dans certaines chambres. Les personnes vulnérables ont besoin de reconnaissance et d'affection comme nous tous. Mais dans les structures, c'est un aspect difficile à organiser. Un chien sur son passage transforme à lui tout seul une résidence.

### Les professionnels du soin utilisent-ils aussi la présence d'un animal ?

**R. K.** Les orthophonistes et les kinésithérapeutes détournent la présence d'un chien pour susciter des mouvements ou des prononciations. Une promenade s'accomplit plus aisément avec une compagnie canine, étendre le bras pour ouvrir la main semble plus naturel s'il s'agit de caresser un chien docile et joyeux.

### Des rémissions peuvent-elles avoir lieu ?

**R. K.** Je me souviens de Jean-Pierre. À 82 ans, il avait passé sa vie dans des hospices, il était handicapé et mutique. Au contact du labrador, il lui parlait. Le médecin n'en croyait pas ses oreilles. Le comble est que, pour la première fois de sa vie, Jean-Pierre a commencé à s'adresser aux humains. Les liens étaient si forts que le labrador était devenu pour Jean-Pierre une raison de vivre. ■

# Adecco Medical

A vos côtés pour faciliter la gestion de vos ressources humaines

## CDI, CDD, intérim, vacances c'est notre spécialité !

Partenaire AD-PA et des professionnels de santé.



**Adecco Medical recrute pour vous des (h/f) :**

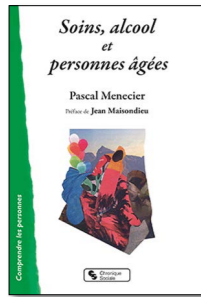
- infirmiers, aides-soignants, AES, ASH, etc.
- métiers de la rééducation
- médecins
- cadres, dirigeants et management de transition



[adeccomedical.fr](http://adeccomedical.fr)

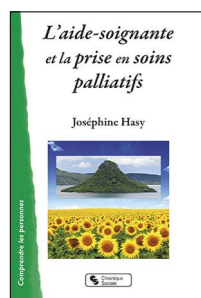
0 800 007 006 Service & appel gratuits

24h/24  
7j/7



**Soins, alcool et personnes âgées**  
PASCAL MENECIER

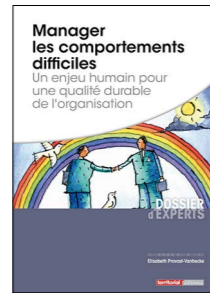
Si certaines conduites adolescentes, de consommations d'alcool ou de cannabis, affolent parents et autorités de santé publique, possiblement avec raison, comment qualifier le regard sociétal inverse sur les addictions du sujet âgé ? Elles sont peu envisagées ou essentiellement évitées pour ne pas empêcher d'adoucir la supposée rudesse de la vieillesse. Parmi les discriminations que peuvent subir diverses populations, le cumul entre les qualités d'être âgé et de boire trop d'alcool semble surtout démultiplier les freins avant de pouvoir accéder à de possibles aides ou d'éventuels soins. Cet ouvrage aborde cette problématique en s'appuyant tant sur une pratique professionnelle que sur l'ensemble des recherches réalisées sur le sujet.



**Aide-soignante et la prise en soins palliatifs**  
JOSÉPHINE HASY

Au quotidien, les gestes et les attentions portées à la personne malade sont principalement réalisés par l'aide-soignante et font partie intégrante de son rôle propre. L'aide-soignante développe des compétences relationnelles, éthiques et de

coopération avec ses collègues. En quoi l'aide-soignante est-elle un maillon essentiel de la prise en soins de la personne hospitalisée ? Cet ouvrage, issu d'une longue pratique soignante, apporte des repères pour renforcer l'exercice de la profession d'aide-soignante aux limites de la vie.



**Manager les comportements difficiles**  
ELISABETH PROVOST-VANHECKE

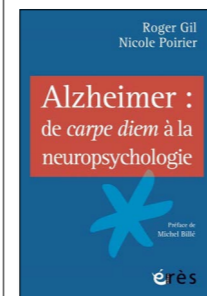
Les comportements difficiles sont souvent symptomatiques du dysfonctionnement de l'organisation. Les différentes réformes territoriales bouleversent le mode directionnel hiérarchique qui sanctionne les « agents difficiles ». Plus de transversalité sur le territoire, de mutualisation et de coopération entre les structures privilégie un mode de gouvernance en rupture avec les styles managériaux traditionnels. Plus que l'apport de clés, ce livre propose une autre façon de manager, durable et favorable au « mieux vivre ensemble ».



**Sur l'autre rive de la vieillesse**  
DOMINIQUE RIVIÈRE

Comment regarder autrement ce que l'on nomme démence

d'Alzheimer et maladies apparentées? L'auteur interroge les médecins et les biologistes, dont les discours très en vogue sont discutés et discutables. Mais aussi des sociologues, des artistes, des poètes et des philosophes. Il écoute ceux – ou plutôt celles – qui vivent près des personnes âgées : les infirmières, les aides-soignantes, les animatrices. Même quand la mémoire fait défaut, le bénéficiaire reste un sujet à part entière qui appréhende le réel en y étant présent, d'où la proposition de l'auteur de remplacer le qualificatif de « dément » par « présent ». L'auteur invite les soignants à considérer les symptômes psychogériatriques comme des signes qui disent l'essentiel et non comme des pathologies à traiter.



**Alzheimer : de carpe diem à la neuropsychologie**  
ROGER GIL ET NICOLE POIRIER

Nicole Poirier a développé une approche humaniste qu'elle met en œuvre avec son équipe dans la maison qu'elle a fondée au Québec : la philosophie de Carpe Diem donne la priorité à la relation humaine, à l'environnement familial et social. Roger Gil, neurologue, a eu la responsabilité d'une structure hospitalo-universitaire de neuropsychologie. Leurs deux approches se doivent d'entrer en synergie. Dans un dialogue, ces deux acteurs témoignent, telle une exigence éthique, de la nécessaire collaboration de deux mondes qui doivent mieux se connaître pour unir leurs forces au service des personnes malades, de leurs proches et de la société tout entière. ■



**3<sup>ème</sup> ÉDITION**  
**28 - 29 SEPT. 2020**  
**ESPACE ST MARTIN - PARIS**

#cnav2020

**CONGRÈS NATIONAL DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT**

Les inscriptions à prix réduits sont ouvertes sur [congres-des-ages-vieillessement.fr](http://congres-des-ages-vieillessement.fr)

*Congrès national promouvant l'expression des personnes âgées, des familles...*

**400 personnes attendues**

**Des sujets d'analyse autour de personnalités et d'experts :**

*Qu'attendre de la loi Grand âge ?*

*L'aide aux personnes âgées, une histoire de femmes*

*Comment les médias font-ils avancer le débat public ?*

*Catastrophe épidémiologiques et climatiques : comment faire face aux situations de crise ?*

*Des ateliers pour passer de la théorie à la pratique : stratégie - management, médical - paramédical, citoyenneté...*





ABENA®  
**Nova**  
with MediSens®

La 1<sup>ère</sup> solution de continence au monde, pour un usage quotidien, utilisant une technologie unique avec des capteurs intégrés



Une gamme Incontinence complète



**MINI BIO**

**1959** Naissance à La Tronche en Isère.

**1976** Débute comme soignant non diplômé auprès de jeunes adultes paraplégiques.

**2005** Directeur de la maison de retraite des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc.



**PATRICK COURATIN  
UN HUMANITAIRE  
SÉDENTAIRE**

Le nouveau président de la commission retraités de l'AD-PA, souhaite faire bénéficier les jeunes directeurs de son expérience.

**R**ester debout ! Telle a été la vocation de Patrick Couratin. Depuis ses années scouts, jusqu'à la présidence de la commission retraités de l'AD-PA, il a œuvré afin que toutes les personnes fragiles trouvent leur place dans la société. Membre de l'AD-PA depuis 2009, il assure : « Grâce à cette association, j'ai découvert le soutien mutuel dans des groupes de directeurs ». A 60 ans, il a entamé en février 2020 son premier mandat de président de la commission retraités de l'AD-PA.

**PATRICK COURATIN** était correspondant AD-PA dans les Côtes-d'Armor avant de devenir président de la commission retraités.

Rodé aux métiers du soin, de l'administration et de la direction, il raconte avoir aimé le management participatif. « Je trouve passion-

nant de faire évoluer le regard que mes collaborateurs portent sur leur travail. »

**Misère financière**

Toutefois, Patrick Couratin reste lucide sur les exigences de sa profession et la « misère financière », dit-il, avec laquelle il lui a fallu travailler. Au quotidien, il n'a pu constater qu'avec douleur l'augmentation des accidents du travail. « J'ai suivi des aides-soignantes qui ont dû renoncer à leur métier parce que leur santé physique ne leur permettait plus. »

**Premiers accidents de deltaplane**

Déjà, adolescent, près de Grenoble, il est sensible aux valeurs de solidarité et de soutien avec un père et une mère engagés comme parents d'élèves. « Dès 18 ans, se souvient-il, j'ai voulu faire de l'humanitaire mais sans franchir les frontières. » Alors qu'il partage ce souhait pour la première fois avec un proche, ce dernier lui indique le centre médical et social de Saint-Hilaire-du-Touvet, sur les contreforts du massif de la Chartreuse. « J'ai pris le bus et, dès le lendemain, j'ai débuté comme soignant débutant non diplômé ». En 1976, le centre accueille des victimes de la route et les premiers accidentés de deltaplane. « Les patients étaient tous de jeunes adultes paraplégiques, j'avais le même âge que beaucoup d'entre eux, c'était terrible. » Il se dépense en arpentant les sentiers de randonnées autour du mont Granier.

**« La blouse, c'était leur statut »**

Les années et les réformes passent. En 2001, Patrick Couratin assure l'intérim de direction de trois établissements ainsi que d'une unité pionnière en psycho-gériatrie. Il valide ensuite son expérience grâce à un cursus de dirigeant de l'économie sociale et solidaire. Le directeur voit le niveau de technicité exigé des gestionnaires augmenter alors que, selon lui, les établissements doivent rester « des lieux de vie où les résidents sont soignés ». Ce changement de culture professionnelle s'opère pendant les années 2000 : « Faire enlever les blouses blanches a été difficile surtout pour les aides-soignants ; la blouse, c'était leur statut. »

En 2005, il postule au poste de directeur de la maison de retraite des Filles du Saint-Esprit, à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor). Il y reste jusqu'à sa retraite en 2019. Tous ses objectifs n'ont pas été atteints : « Je dis souvent aux jeunes directeurs : si tu n'es pas un peu missionnaire, tu t'épuieras ». Façon de conseiller qu'il faut savoir donner sans rien attendre en retour. Alors qu'il se trouve au seuil d'une nouvelle étape, Patrick Couratin garde en mémoire un trait de sagesse lâché par une résidente essoufflée alors qu'elle peinait à marcher avec son déambulateur : « Pour s'occuper des vieux, il faudrait avoir été vieux. » ■





## LA SUITE LOGICIELLE POUR COUVRIR LES BESOINS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT



Met à disposition toutes les fonctionnalités pour vous aider à construire une démarche d'admission simple et efficace.

*« Grâce à la base de données unique, les informations entrées dans une solution sont disponibles dans les autres. »*



**LA SOLUTION CHOISIE PAR PLUS DE 2 850 ÉTABLISSEMENTS**

Votre dossier informatisé offrant l'ensemble des fonctionnalités métiers pour l'accompagnement de vos résidents.



Un outil conçu afin d'entretenir les liens entre les résidents, leur famille et l'établissement.



Propose une solution de gestion administrative et de facturation simple et performante.



Pour plus d'information,  
contactez notre service  
commercial au 01 76 501 501